

Projet d'installation dans construction neuve (RT 2012 et Etude thermique obligatoire)

Lieu d'implantation Doubs proche Besançon hauteur 280 m d'altitude, panneaux aux sol pleins sud et inclinaison 50 à 70° (je les mettrai à 70°). Chaudière bois bûche. Au départ prévu un ballon avec ECS instantanée intégrée, mais ne passe pas dans l'étude thermique !!! Obligé de dissocier la partie chauffage de la partie ECS pour que ça passe dans le calcul.

